

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 6

Artikel: Défense et évolution
Autor: Arnaud de Foïard, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉFENSE ET ÉVOLUTION

par le général Paul Arnaud de Foïard

Hier paisible, au rythme lent des siècles, le cours de l'évolution est soudain devenu torrentueux. En quelques lustres, le génie inventif de l'homme a bouleversé ses conditions d'existence et Oppenheimer pouvait à juste titre affirmer que quatre-vingts pour cent des plus grands savants de l'histoire de l'humanité étaient nos contemporains.

Les connaissances dans tous les domaines ont fait des pas de géant, et nous disposons aujourd'hui de sources d'énergie et de possibilités d'action sur les choses et sur nous-même sans commune mesure avec celles de nos grands-parents. Toutefois, les effets du cours d'évolution ne sont pas tous d'égale importance et, en deux domaines voisins, ils eurent sur nos conditions d'existence des conséquences plus particulièrement marquantes. Il s'agit de la *communication*, en donnant à ce mot son sens le plus large, ainsi que des possibilités de maîtriser et de traiter l'information.

Le changement de nature des possibilités de communiquer a entraîné l'effet considérable de décloisonner le monde dans l'espace et dans les esprits. La facilité et la vitesse des déplacements, la promptitude quasi instantanée de diffusion des idées et des images font que le cloisonnement des organisations sociales qui consti-

tuait une des caractéristiques du monde d'hier a éclaté, et que désormais l'ensemble des êtres humains de la planète participent à la même prise de conscience d'un destin qui s'impose comme étant de plus en plus commun. Il en est résulté la naissance d'une sorte de conscience universelle, encore confuse, s'ajoutant à notre compréhension traditionnelle de nous-mêmes et des autres, inspirant d'autres usages et d'autres conceptions politiques, pesant d'un poids de plus en plus lourd sur les décisions des dirigeants et dont il semble que nous n'ayons pas encore pris l'exacte mesure de la nature ni de l'importance des conséquences.

L'évolution récente dans le traitement de l'information, dont l'accélération va en s'amplifiant, se superpose à ce décloisonnement et en démultiplie les effets. La nouveauté apportée par l'ordinateur, cette divinité païenne des temps modernes, les possibilités qu'il offre d'appréhender, de stocker et d'accéder instantanément à des masses considérables de données, de les faire réagir entre elles et d'en tirer des synthèses, sont en voie de transformer nos modes de travail et d'existence. Des champs d'action insoupçonnables s'ouvrent devant nous, sans que nous soyons certains de maîtriser les conséquences de cette innovation.

Sans en être pleinement consciente,

notre génération a donc le privilège de vivre une période unique de l'histoire de l'humanité et, bien qu'elle soit l'initiatrice de ce prodigieux changement et qu'elle en profite largement, elle semble fréquemment en subir les conséquences sans parfaitement les contrôler et ne pas savoir ou ne pas pouvoir apporter de réponse satisfaisante à certains problèmes que posent ses nouvelles conditions d'existence.

C'est ainsi que l'observation de nos comportements individuels et sociaux fait apparaître des perturbations inquiétantes. L'altération, par exemple, de la qualité de la cellule familiale, clé de voûte de toute organisation sociale, n'est-elle pas susceptible de compromettre de précieux équilibres démographiques et sociaux? Ainsi en est-il encore du bouleversement des méthodes d'éducation des enfants et d'acquisition des connaissances, sans être certain des conséquences d'avenir qui peuvent en résulter. Ainsi en est-il aussi de la difficulté qu'éprouve une jeunesse comblée de biens matériels à donner à son existence une orientation qui la satisfasse. Dans un autre domaine, le bouleversement des conditions de travail et de production pose des problèmes d'organisation générale de la vie sociale, d'adaptation des hommes à des tâches nouvelles, de répartition des richesses produites qui, apparemment, sont mal résolus.

Ne peut-on penser de surcroît que des progrès sociaux très positifs tels que le syndicalisme et la protection sociale courrent le risque de se «dé-

voyer»? Ainsi le premier échappe à sa nature de contre-pouvoir en prétendant se substituer à celui de la direction au sein de l'entreprise, provoquant souvent un appauvrissement des capacités d'enrichissement de ceux dont il a pris en charge les intérêts. De son côté, l'organisation de la protection sociale ne compromet-elle pas la sécurité matérielle que l'on attend d'elle par une hypertrophie incontrôlée de ses organismes qui met en péril l'équilibre général de l'économie? De même, sommes-nous certains d'utiliser au mieux la puissance moderne des moyens de *faire savoir* que représentent les médias et ne peut-on mettre en question, outre le fait que cette puissance est parfois utilisée par ceux qui la détiennent pour s'ériger en caste privilégiée, celui plus inquiétant qui voit le moyen devenir un but en soi: informer, sans toujours privilégier la possibilité d'améliorer les conditions d'existence de notre société? Dans un autre domaine d'importance majeure, celui des connaissances des lois de la vie, n'avons-nous pas tendance à user des acquis de l'évolution sans apprécier pleinement les effets produits? Est-il certain que nous puissions intervenir dans les équilibres naturels touchant à l'essence même de la vie sans maîtriser les conséquences profondes qui peuvent en résulter, jouant ainsi aux apprentis sorciers?

Enfin n'assistons-nous pas, d'inquiétante façon, à l'altération du véhicule de la pensée, le langage, dont l'usage semble parfois échapper au

contrôle de l'esprit? Que signifient par exemple aujourd'hui des mots tels que: guerre, paix, vérité, amour, plaisir, démocratie, etc.? Et la confusion couramment faite entre liberté et licence ne perturbe-t-elle pas la compréhension des choses au point d'entretenir une équivoque redoutable entre ce qui différencie le bien du mal? Dès lors, en l'absence de références de comportement, comment pouvons-nous espérer conserver le contrôle de nos conditions de vie individuelle et sociale, comment éviter des difficultés pouvant à la limite conduire à la désorganisation de notre société et à ses conséquences funestes, l'anarchie d'abord puis le totalitarisme?

Il apparaît donc qu'en de nombreux domaines nous connaissons des troubles de comportement qui semblent trouver leur origine dans le choc provoqué par une évolution trop brutale. Bien évidemment le domaine de la défense n'échappe pas à ces perturbations et des questions fondamentales sur son objet même ne reçoivent plus actuellement que des réponses imprécises. Ainsi percevons-nous d'évidence ce qu'il importe de défendre et contre qui ou quoi il convient de le faire? Il peut donc sembler utile de chercher à préciser quelles peuvent être les conséquences de l'évolution en ce domaine capital pour l'avenir de notre société.

En France, la défense est régie par l'ordonnance de 1958 qui précise qu'elle «a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et

contre toutes les formes d'agressions, la sécurité du territoire ainsi que la vie de la population».

Elle est essentiellement de caractère militaire et destinée à faire face aux entreprises d'un agresseur extérieur dont l'analyse des possibilités d'action entraîne la conception de la politique de défense. Suivons donc ce cheminement de pensée.

Le premier des risques auquel elle doit faire face est celui d'une agression directe et massive, chaque adversaire déchaînant la totalité de sa puissance militaire dans le but d'anéantir les forces adverses. L'énormité des armées et des arsenaux du monde contemporain confère à cette menace son caractère oppressant. Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur la mutation apportée par l'évolution. Désormais, l'hyperpuissance dévastatrice des armements modernes interdit effectivement aux Etats d'utiliser la guerre totale comme moyen d'action politique tant, à l'évidence, le rendement escomptable serait nul. Le seul résultat serait non seulement des dommages et des souffrances infligées aux populations, ce qui jusqu'à présent n'a jamais freiné les ambitions des dirigeants des nations, mais un véritable suicide de l'Etat lui-même qui n'aurait quasiment aucune chance de survivre aux bouleversements sociologiques et économiques qu'occasionneraient les ravages des armes de destructions massives. Or la motivation première de tout gouvernant étant de conserver le pouvoir, il est certain qu'il ne peut

choisir d'y mettre fin délibérément. Telle est sans doute la raison essentielle de l'efficacité de la dissuasion nucléaire.

Une puissance moyenne telle la France dispose à ce titre d'une capacité effective de dissuasion à l'égard de puissances supérieures à elle-même car, cela doit être à nouveau souligné, l'aptitude à dissuader ne s'apprécie pas en termes de rapport de forces avec l'agresseur, mais en termes de dommages que l'on est capable de lui faire subir. Sachant que plus une société est techniquement et économiquement évoluée plus son organisation est fragile et vulnérable, il est certain que le risque de quelques dizaines d'atteintes nucléaires constitue, même pour de très grandes puissances, un argument dissuasif. Ce constat conduit à s'interroger sur la raison d'être de la surabondance des arsenaux nucléaires. L'inutilité pratique d'un nombre important des armes accumulées dans le monde ne semble trouver d'explication que dans l'affrontement diplomatique et psychologique qui oppose en permanence les grandes puissances. Mais peut-être faut-il voir dans cette situation la marque d'un certain déphasage avec le cours de l'évolution.

Il n'est pas exclu en effet qu'entraînés par des habitudes périmées de sécurité, dépendantes hier d'un rapport de forces favorable, nous hésitions encore à déterminer avec une rigueur suffisante, en valeur absolue et non plus relative, l'importance des

moyens nécessaires à l'obtention de la dissuasion. Le seuil de suffisance qui permet de l'atteindre étant passé, nous nous livrons à d'inutiles gaspillages économiques dont l'énormité est surprenante.

Il importe cependant de souligner que les domaines dans lesquels des économies sont réalisables concernent essentiellement l'importance quantitative des arsenaux. La vulnérabilité des systèmes d'armes sophistiqués provient en effet de leur neutralisation technique, et la veille technologique constitue à ce titre une nécessité vitale. De surcroît, il serait vain de prétendre refuser l'avancée du progrès ou de tenter d'en freiner l'évolution, car il n'y a pas d'exemple qu'une possibilité offerte à l'humanité n'ait fini par s'imposer. Dans le cas d'actualité des projets de boucliers spatiaux antimissiles, ce serait de surcroît commettre l'erreur tactique de ne pas utiliser l'atout d'un dynamisme scientifique et industriel supérieur à celui de l'adversaire. Toutefois, le coût du développement de tels projets ne peut être le fait de puissances moyennes, telles nos nations européennes agissant séparément. Il en résulte que si ces dernières veulent conserver leur personnalité propre, elles doivent constituer des ensembles réunissant les possibilités économiques et scientifiques leur permettant de conserver la compétence technique nécessaire au maintien de la capacité dissuasive. Cette nécessité pourrait être appelée à accentuer dans le camp occidental le clivage Europe -

Etats-Unis sans que soient rompues les alliances indispensables.

De façon générale, il est certain que les affrontements de demain seront favorables à ceux qui sauront le mieux utiliser les immenses possibilités offertes par la science et la technique contemporaines. Des armes sont sur le point de voir le jour, lasers de puissance et faisceaux de particules, mais déjà actuellement le développement de l'acquisition et du traitement de l'information joint à l'efficacité de systèmes d'armes capables de poursuivre et de frapper à coup sûr leur cible est appelé à transformer non seulement la stratégie, mais la tactique. Le mouvement qui débuta lors de l'apparition des armes à feu et qui contraignit les formations serrées à éclater pour aboutir à des formes de combat de plus en plus mobiles et fluides va aller en s'amplifiant, le succès dépendant de plus en plus des capacités d'initiative et d'audace des combattants.

En ce domaine de la tactique et des armes classiques, seuls des ensembles économiques puissants pourront aussi se doter des moyens les plus performants.

Toutefois, à l'évidence, la dissuasion ne recouvre pas la totalité des problèmes de défense et toute une gamme d'agressions militaires demeure possible, agressions qui ne sont pas justiciables de la menace du suicide réciproque. Couvertes par le terme général de stratégie d'action indirecte, elles peuvent inclure des

actions militaires à proximité des sanctuaires nationaux préservés quant à eux par l'interdit nucléaire, voire à leurs frontières mêmes. Il est certain que de telles entreprises revêtiraient un caractère d'extrême gravité en raison de leur localisation géographique et de l'imminence du risque nucléaire. Elles ne peuvent cependant pas être exclues, l'intensité du risque qu'accepte de courir un agresseur dépendant de la situation dans laquelle il se trouve, et certaines d'entre elles poussant à l'acceptation de risques élevés. Ce serait par exemple le cas si l'Union soviétique était confrontée à de dramatiques problèmes d'éclatement interne de son empire. Les flancs Nord et Sud de notre théâtre européen pourraient alors être le siège de lourdes menaces militaires.

La rapidité de réaction constituerait sans doute en ce cas un facteur déterminant d'efficacité, car la gravité de l'agression conduirait son auteur à en stopper le développement avant l'atteinte délibérée du risque nucléaire. La difficulté de récupérer un gage acquis augmentant rapidement avec le temps, la défense pourrait consister en une contre-prise de gage.

Toutefois, la nécessité d'être capable de se défendre contre des agressions se produisant à proximité du sanctuaire national ne doit pas être l'occasion de restituer son importance à la loi du rapport de forces. Il ne s'agit pas de disposer du moyen de dominer militairement l'ensemble des forces armées adverses, mais d'être capable

de priver de sa liberté d'action un adversaire à la recherche d'un avantage stratégique ou psychologique. Pour l'essentiel, c'est-à-dire si cet adversaire venait à compromettre de façon vitale notre sécurité nationale, la valeur de l'argument dissuasif reprentrait sa force, mais il importe de disposer d'une marge de manœuvre avant d'être contraint de se réfugier sous la couverture inconfortable de l'interdit nucléaire.

L'estimation du volume des forces nécessaires dépend de l'ampleur de la marge dont désire disposer le gouvernement. De même que pour les moyens constituant l'argument dissuasif, ce volume de forces peut donc s'apprécier en valeur absolue et non dans le but de disposer d'un rapport de forces favorable.

Il en va de même pour les autres risques d'agressions susceptibles de se manifester plus au large du sanctuaire et qui relèvent de cette stratégie d'action indirecte visant à nous priver de nos zones d'influence politique et culturelle, de nos sources de matières premières, de nos marchés commerciaux ou de carrefours stratégiques importants. Parmi les théâtres d'opérations possibles, l'un d'entre eux, la mer, mérite une attention particulière. La préservation de la disponibilité de cette artère indispensable au fonctionnement de notre économie est actuellement menacée par l'importance des forces d'agression sous-marine, notamment par celles de l'Union soviétique, qui sont à même

d'en interdire l'usage sur de vastes zones et durant un laps de temps non négligeable. La solution d'un problème d'une telle ampleur ne peut être trouvée que dans le cadre d'une coalition, ce qui souligne à nouveau le caractère d'interdépendance que pose aujourd'hui la réalisation de la défense. Il importe en outre de remarquer que, si le niveau d'intensité d'une agression déclenchée au large du sanctuaire venait à mettre en cause des intérêts vitaux, économiques par exemple, elle atteindrait *ipso facto* la zone justiciable de la menace nucléaire; la logique de la dissuasion reprentrait dès lors ses droits, imposant la limitation ou l'arrêt de l'agression. Il s'ensuit que les forces d'intervention outre-mer, ou sur mer, bénéficient elles aussi de la franchise du rapport de forces. Elles sont par contre tributaires de critères de puissance et de mobilité tactiques faisant appel aux ressources les plus élaborées de la technique, ce qui accroît leur coût, entraîne des limitations quantitatives et incite à la recherche d'alliances économiques.

Enfin, au sein des nations occidentales, un dernier domaine conditionne actuellement l'efficacité de nos systèmes de défense. Il réclame une attention particulière. Il concerne un risque pouvant conduire une nation à succomber sans pouvoir utiliser ses armes. Mettant en œuvre des moyens destinés à désagréger la cohésion interne de la société visée et à l'amener

à renoncer à ses propres valeurs, ce risque conduit à la neutralisation de toute volonté de défense afin de permettre l'asservissement sans combat de l'agressé.

Certes, les entreprises de démoralisation de l'adversaire ont de tout temps fait partie des moyens de la guerre. Toutefois, le contexte dans lequel se déroulent les affrontements du monde contemporain procure à ce risque intérieur une portée fondamentalement différente.

Parmi les événements qui ont déterminé l'ambiance internationale actuelle, les erreurs humaines commises au début de l'accélération du rythme de l'évolution – à la fin du siècle dernier, lors de la naissance de l'ère industrielle – revêtent une importance particulière. Elles ont engendré une puissante réaction sociologique dont l'aspect le plus marquant se manifesta dans l'œuvre de Karl Marx. La séduction et l'extrapolation de ses conceptions, démultipliées par la puissance des moyens modernes de communication, ont engendré un affrontement idéologique qui constitue le décor général dans lequel se déroule la vie de notre temps. Nous vivons en effet le plus vaste conflit d'idées, s'étendant à l'ensemble de la planète, que le monde ait jamais connu.

Au-delà des volontés d'expansionnisme territorial, au-delà des rivalités économiques, débordant le cadre des clivages politiques à l'intérieur de nos nations, deux camps idéologiques divisent le monde contemporain. D'un

côté se trouve celui de ceux qui font reposer le devenir de l'humanité sur la mise en œuvre d'un type idéal de société égalitaire, dirigée par un Etat souverain centralisant les choix et les décisions. Au sein de cette collectivité, l'individu n'a d'autre valeur que celle d'élément de l'ensemble. L'autre camp, *a contrario*, fait reposer sur l'individu la responsabilité d'assurer l'évolution bénéfique de l'espèce humaine. Nul homme n'étant identique à son semblable, l'homme en tant qu'être unique, par la qualité de l'esprit et la puissance créatrice qui l'animent, par la nature des sentiments qui l'habitent, est seul capable de valoriser la collectivité qui, en tant que telle, ne dispose pas d'un potentiel évolutif d'une qualité comparable. Le respect de la liberté de pensée, de choix et de décision de chaque individu doit donc être à la base de l'organisation sociale, dans l'acceptation des inconvénients qui ne peuvent manquer de résulter d'une telle diversification.

Des regroupements de blocs de nations, animés par des puissances dominantes, se sont effectués autour de ces deux pôles idéologiques. Et si de son côté le bloc libéral conduit par les Etats-Unis d'Amérique confère à sa stratégie générale une dominante plus économique qu'idéologique, sans affirmer de vocation hégémonique, le bloc collectiviste pour sa part, usant de l'efficacité que lui procure le centralisme totalitaire de son organisation interne, profitant pleinement du décloisonnement du monde moderne qui

lui confère unilatéralement une entière liberté d'action au sein des sociétés libérales, fondant cette action sur les troubles du libéralisme confronté au choc brutal d'une évolution galopante, a donné à la lutte idéologique une place prépondérante dans le développement de sa stratégie générale. Nous vivons intensément aujourd'hui cette forme particulière de lutte qui constitue un des événements déterminants de notre époque et dont dépend en fin de compte notre avenir d'hommes et de nations libres. Il est donc indispensable d'en tenir compte dans l'organisation de notre défense.

Il faut en effet considérer que la stratégie de contrainte par la force n'a plus aujourd'hui qu'une efficacité atrophiee, la dissuasion bloquant ses manifestations extrêmes et limitant l'efficacité des actions militaires indirectes. Une volonté de domination hégémonique ne pouvait donc que chercher à lui trouver un moyen de substitution. Il n'est donc pas surprenant que le leader de la croisade collectiviste, parfaitement conscient de son inaptitude à rivaliser sur le plan économique avec le dynamisme des entreprises du monde libre, ait trouvé dans la stratégie idéologique le moyen de poursuivre des ambitions maintes fois révélées. La finalité de la stratégie soviétique est en effet claire et bien connue. Elle entend instaurer un ordre mondial reposant sur des organisations étatiques centralisatrices dont elle serait le grand coordonnateur. Au demeurant, les voies et moyens de

cette stratégie ont seuls changé, sa démarche contemporaine s'inscrivant dans la continuité de la politique impérialiste des tsars.

Ces voies et moyens sont clairement perceptibles. Hommes d'expérience mûris par l'âge, les maîtres du Kremlin ont une pleine conscience du blocage et du caractère inacceptable des risques des conflits nucléaires; ils ont donc orienté leurs efforts vers des voies indirectes plus praticables.

Accordant une priorité absolue à la conservation des gages acquis et décidés pour ce faire à accepter les risques les plus élevés, ils s'avancent par contre de façon très prudente lorsqu'il s'agit de poursuivre leurs desseins expansionnistes. C'est ainsi que les dirigeants soviétiques ont trouvé un moyen idéal d'action à risque quasi nul dans l'utilisation de l'agression idéologique.

Relayant son action à travers la diaspora des partis communistes implantés à travers le monde, la stratégie soviétique s'attache ainsi à déstabiliser la cohésion interne des sociétés libérales afin de les détacher de leurs valeurs de société. Elle y parvient souvent d'autant plus facilement qu'elle exploite de graves travers sociaux. Le but recherché est l'installation d'un régime dont l'Union soviétique assurerait le contrôle et qui équivaudrait à une vassalisation incluant l'abandon de l'indépendance nationale et la perte des libertés individuelles des citoyens. Les modalités tactiques de la mainmise politique sur le destin d'une

nation peuvent être multiples. Elles vont de l'infiltration et de la prise de contrôle dans la légalité des rouages institutionnels de l'Etat aux actions terroristes et de subversion armée destinées à annihiler toute volonté de résistance, jusqu'aux interventions militaires directes, le plus souvent par alliés interposés, revêtant une allure de libération et concrétisant la phase finale de prise de pouvoir.

Il en résulte une profonde transformation de la nature même du problème que posent la conception et l'organisation de la défense au sein des nations d'Occident. Jusqu'alors, cette dernière était fondée sur des forces armées chargées de préserver l'intégrité du territoire et les conditions d'existence des populations contre des agressions militaires extérieures. Bien évidemment, cet impératif demeure, mais pour une nation libre et qui entend le demeurer il faut y adjoindre la préservation de sa cohésion interne et de la vigueur de la foi dans les valeurs de civilisation qui unissent les citoyens entre eux. Dans le contexte de l'affrontement idéologique que nous vivons, la défense doit désormais faire face à des risques majeurs de neutralisation de toute volonté de défense, voire à des manifestations d'autodestruction de notre société.

Il apparaît donc que la défense nationale déborde actuellement de son cadre traditionnel exclusivement militaire. La nécessité de cultiver les forces morales est largement dépassée; il s'agit présentement d'un problème de

choix de type de société qui, exclusivement réservé jusqu'alors aux affrontements de politique intérieure, revêt aujourd'hui une plus vaste ampleur. Il s'agit d'un affrontement planétaire sur le choix de la façon dont doit se concevoir le devenir de l'humanité: doit-il être fondé sur le libre jeu des libertés individuelles ou l'homme doit-il être asservi à une conception idéale d'organisation sociale prenant en charge son destin?

La conception et l'organisation de la défense amplifient donc le mouvement déjà amorcé les siècles précédents. Débordant des domaines économiques et moraux qui en faisaient partie intégrante, elle englobe désormais celui de l'idéologie et de la culture. De surcroît, la défense ne s'inscrit plus dans des laps de temps bien définis, ceux de la paix et de la guerre; elle réclame aujourd'hui un effort permanent des forces en présence. En un mot, le problème que pose la défense contemporaine a atteint une globalité universelle et se pose de façon permanente. Il n'est pas concevable de ne pas s'adapter à cette situation.

Une première difficulté d'adaptation réside dans l'interférence d'une défense culturelle avec des domaines jusqu'alors réservés à la vie politique intérieure. Cette difficulté toutefois n'est pas insurmontable, à une double condition. Il faut d'abord éviter de commettre l'erreur de confondre les actions de défense idéologique avec les affrontements de politique intérieure

pour la conquête et la conservation du pouvoir. En général, les prises de position de l'opinion en ce domaine relèvent de la défense d'intérêts particuliers ou corporatifs et de la manifestation d'une générosité affective. Elles sont souvent peu conditionnées par la conscience du choix fondamental sur la place et le rôle accordés à la liberté individuelle et au respect de la dignité de la personne humaine. Cette confusion est sans doute entretenue par l'adversaire collectiviste désireux de conserver sa liberté de manœuvre. La défense culturelle consiste à lever cette confusion, à révéler notre vulnérabilité et à indiquer les moyens de la compenser. Le préalable d'une option libérale authentique étant acquis, les affrontements intérieurs, les querelles de personnes et d'alternance pour la détention du pouvoir peuvent se dérouler à l'écart. Il faut ensuite que sous couvert de défense du libéralisme on ne restreigne pas son exercice en entravant le libre jeu des mouvements d'idées. Il importe d'apporter les éléments d'information permettant à chacun de se former une opinion objective. La meilleure possibilité de défense de la démocratie libérale réside dans le bon sens populaire, d'autant plus efficace actuellement qu'il bénéficie d'une amélioration constante de maturité apportée par la puissance des moyens modernes de communication.

La sécurité dans l'affrontement idéologique repose sur la possibilité

donnée aux citoyens de s'informer et sur la libre expression du suffrage universel. Et s'il est certain qu'un homme libre peut toujours choisir de perdre son apanage, encore faut-il que ce soit en toute connaissance de cause.

Une autre difficulté d'adaptation réside dans la prise de conscience de la nature de ce nouveau risque et du contexte dans lequel il se manifeste. Elle semble exiger un important effort. En effet, enfermés dans des habitudes de pensée, soumis aux facilités et accaparés par les préoccupations existentielles inhérentes aux sociétés de consommation, anesthésiés par la fausse impression de sécurité que provoque la dissuasion nucléaire, les citoyens du monde libre subissent à leur insu le développement de l'agression intérieure qui s'attache de surcroît à préserver sa discréetion. Il faut donc d'abord que ces citoyens s'ouvrent à l'idée que la composante militaire de la défense n'est plus suffisante pour garantir la préservation de leur indépendance nationale; il faut ensuite qu'ils se rendent à l'évidence qu'une organisation et des organismes bien connus s'attachent à saper la solidité de leur édifice social. Il faut enfin qu'ils perçoivent clairement la nature particulière de ce genre d'agression. Cette dernière en effet ne crée pas l'événement qui lui sert de support, mais elle exploite les faiblesses qui s'offrent à elle. La puissance et l'adresse du K.G.B. ne sont pas telles qu'elles puissent déterminer les circonstances de notre existence; elles

s'emploient par contre à tirer parti de façon systématique et avec une grande adresse des faiblesses et des travers de comportement d'une société qui contrôle encore mal les apports considérables d'une trop rapide évolution. En d'autres termes, la faille de notre actuel système de défense réside dans la méconnaissance, d'une part, de la nature de l'action principale adverse et, d'autre part, de la cause de notre vulnérabilité: notre propre comportement social.

La réflexion de défense débouche alors sur un problème fondamental plus philosophique que politique. La société libérale n'est-elle pas condamnée par les excès mêmes du libéralisme et n'allons-nous pas connaître à notre tour le sort désespéré de la Rome antique sombrant dans les délices empoisonnées de la facilité de vivre? Fort heureusement, l'histoire n'a pas l'habitude de se répéter et, dans la lutte qui l'oppose au monstre froid du collectivisme, le libéralisme dispose de l'avantage inégalable que lui apporte la nature même de l'homme: la qualité et la puissance de l'esprit qui anime chaque être ; le libéralisme a pour lui le caractère contre nature que revêt l'aliénation de la liberté individuelle de penser et d'agir et les réactions incoercibles de rejet que cette aliénation provoque et qui la condamnent inéluctablement à terme. A l'évidence, le libéralisme est la bonne voie de l'accomplissement du destin humain, mais nous ne savons encore bien la suivre.

C'est ainsi qu'il peut paraître utile d'indiquer l'énorme disproportion existant entre les progrès effectués dans les domaines des sciences de la matière avec ceux effectués dans celui des sciences de l'homme et de la pensée, qui n'ont pas progressé au même rythme. Il existe un progrès sans commune mesure entre celui accompli pour passer du char romain à la navette spatiale et celui qui sépare la pensée de Socrate de celle de Sartre.

Il semblerait donc que la compensation des faiblesses du libéralisme et que la prise de contrôle du mouvement de l'évolution puissent résider dans la remise en phase des progrès accomplis dans les deux domaines complémentaires de la nature humaine: la matière et l'esprit. La nécessité paraît donc s'imposer de donner à l'homme libre et à la société libérale des règles d'existence et de comportement relevant d'une conception plus équilibrée du libéralisme et qui ne se réduise pas à profiter des progrès matériels et à assouvir des instincts sans contrôle moral. Il s'agit en fait de trouver un équilibre entre le culte de la matière et celui de l'esprit et de définir une voie moyenne entre le libéralisme anarchique et l'asservissement des libertés, entre le progressisme et l'intégrisme. Il s'agit d'engager les hommes des sociétés libérales dans un projet d'avenir qui concerne également l'une et l'autre part de leur être. Le propre des grands hommes est d'avoir su être les inspirateurs de grands projets qui suscitent l'enthousiasme de leurs concitoyens.

La société libérale est dans l'attente d'un tel projet. C'est peut-être ce que Malraux voulait dire en affirmant que le vingt et unième siècle serait religieux ou ne serait pas.

Quant à la façon permettant de concrétiser la prise en charge de la globalité de notre problème de défense, sa définition ne relève pas de ces réflexions. Qu'il suffise de remarquer que les structures existantes n'y sont pas adaptées. Présentement, le Ministère de la défense n'est concerné que par les problèmes d'ordre militaire et bien évidemment sa raison d'être demeure. Par contre, aucune structure fonctionnelle ne prend en charge les problèmes de défense globale et permanente de notre temps.

Le Secrétariat général de la Défense nationale chargé de coordonner les problèmes interministériels de défense pourrait être l'amorce d'une telle structure, à moins qu'il n'apparaisse plus aisément, plutôt que de le reconvertis à des tâches différentes, de mettre en place un organisme nouveau. Ce dernier, en dépendance directe du chef de l'Etat, personnellement responsable de la sécurité de la nation, sur la base d'une nouvelle définition de la défense qui ne peut plus se limiter à la préservation du territoire et des intérêts matériels de la collectivité, devrait orienter le rôle de chacune des composantes de la nation: gouvernement, grands corps de l'Etat, organisations professionnelles, syndicats, médias, citoyens, afin de compenser les faiblesses internes de notre société libérale et

de pallier ainsi sa vulnérabilité aux agressions déstabilisatrices. Il s'agit d'une tâche nouvelle, surprenante et difficile, mais dont tout donne à penser qu'elle conditionne aujourd'hui la préservation de nos libertés.

*
* *

De tout temps la défense a posé des problèmes complexes, et il apparaît au terme de ces réflexions que l'accélération contemporaine du rythme de l'évolution a encore accentué cette complexité. Désormais, la défense n'est plus la préparation d'un état momentané et particulier de notre existence – l'état de guerre –, elle est le fait permanent de l'ensemble de nos activités et concerne la totalité des citoyens. Dans une démocratie libérale, qui repose sur la primauté de l'individu, la défense engage la responsabilité constante et personnelle de chacun d'entre nous.

Deux conséquences dominantes semblent émerger de ces réflexions. La première est que l'éventualité d'un grand conflit mettant en œuvre la totalité du potentiel militaire des nations concernées est à peu près nulle. La dissuasion nucléaire fonctionne effectivement et conservera son efficacité aussi longtemps que les moyens dévastateurs sur lesquels elle repose pèseront sur les projets politiques, ces derniers ne pouvant en aucun cas se réduire à des entreprises suicidaires. De surcroît, le décloisonne-

ment du monde qui étendrait à l'ensemble de la planète tout conflit entre grandes puissances, joint au poids de plus en plus pesant des opinions publiques sur les décisions de gouvernements agissant de façon toujours plus collégiale, en exclut la probabilité.

Certes, l'importance des forces armées et des arsenaux existants semble aller à l'encontre de cette perspective. Toutefois, la course aux armements et les tractations compliquées dont s'entourent les débats stratégiques relèvent d'autres considérations que celle de la mise en œuvre effective des moyens militaires. Il peut s'agir de la lutte de prestige dont s'accompagne la maîtrise de la puissance technologique la plus performante; ce peut être aussi une contrainte économique, spéculant sur le coût des armes les plus sophistiquées, afin d'exploiter la vulnérabilité d'un adversaire en ce domaine. Il peut s'agir encore de l'inertie d'habitudes dépassées qui associent le besoin naturel de sécurité à l'importance des forces armées qui la garantissent et à un rapport de forces favorable avec celles de l'adversaire. Il ne faut pas enfin négliger de tenir compte du besoin effectif de forces armées importantes que peut éprouver une puissance expansionniste, non plus tant pour conquérir que pour maintenir les peuples asservis sous le joug de son impérialisme.

Il est cependant évident que les conflits armés font encore partie de la

vie de ce monde. Mais pour une nation développée, détentrice de la puissance nucléaire, ils ne pourront plus être que localisés dans l'espace et dans le temps. En effet, passé un certain seuil, la menace que ferait peser leur développement sur la vie de la nation concernée les ferait entrer dans l'orbite interdite des risques nucléaires. La contrainte dissuasive reprendrait alors ses droits. Les conflits possibles, qui pourront être très violents, verront donc chacun des adversaires s'efforcer de remporter rapidement un succès significatif. Pour ce faire, les possibilités de la technique contemporaine procurent aux forces armées d'intervention une efficacité renouvelée dans les domaines de la mobilité, de la puissance, de la rapidité et de la précision des coups portés. Toutefois, le volume de ces forces peut être apprécié en toute indépendance de celles dont dispose l'adversaire; il ne dépend que de la marge de manœuvre dont désire disposer le gouvernement. Quant à la loi du rapport de forces, elle ne revêt plus de valeur que dans le cadre tactique; sur le plan général de la politique militaire, seule la suffisance constitue le critère capital.

Par contre, il faut souligner la nécessité de plus en plus pressante d'alliances économiques imposées par les coûts de plus en plus importants de la maîtrise de la technologie militaire. Cette pression est de nature à inciter au resserrement de la solidarité des nations d'Europe, dans la mesure où ces dernières sont décidées à conserver

leur personnalité propre face aux grands ensembles économiques du monde.

La seconde conséquence tirée de ces réflexions concerne l'extension du problème de défense à l'ensemble des activités de la société et notamment aux motivations idéologiques. La croisade déclenchée sur ce terrain par l'Union soviétique, en utilisant des moyens psychologiques extrêmement élaborés, revêt une efficacité d'autant plus redoutable qu'elle s'attache à demeurer voilée. Il s'agit d'une stratégie qui prend notre système de défense à contre-pied. En effet, en ce domaine, l'initiative ne nous appartient pas, et nous ne disposons que d'une liberté d'action réduite en raison des possibilités unilatérales dont dispose l'adversaire. De surcroît, elle va à l'encontre des usages de nos sociétés libérales qui ne trouvaient le consensus national nécessaire à l'organisation de leur défense qu'en la maintenant strictement dans le domaine militaire.

A moins de refuser de céder au mouvement de l'évolution, il est nécessaire de parfaire l'adaptation de notre défense à la situation nouvelle. L'agression culturelle constitue une indéniable réalité dont nous ne pouvons que constater les effets: la dégradation de nos valeurs de société et la fragmentation de notre cohésion nationale, prémisses de l'effondrement de notre volonté de défense et de la perte du contrôle de notre destin. Il

importe donc de prendre conscience de la nature et de l'importance de cette menace fondée sur l'exploitation de nos carences sociales et de cesser d'être fascinés par celle, monstrueuse certes, mais irréelle, d'un cataclysme militaire, menace derrière laquelle se développe silencieusement une mortelle agression pacifique. Des initiatives particulières, pressentant le danger, ont tendance à se manifester ici et là au risque de desservir l'intérêt général en accentuant les divergences alors qu'il importe de rassembler. La responsabilité en ce domaine appartient à l'Etat et, en premier lieu, ainsi que le veut notre Constitution, au chef de ce dernier, qui porte la responsabilité de notre sécurité collective.

Face au monolithisme de l'agression idéologique totalitaire, la diversité du libéralisme démocratique peut paraître bien vulnérable. Churchill ne disait-il pas que la démocratie est la pire des formes de gouvernement, excepté toutes les autres? Mais face au centralisme collectiviste, la démocratie dispose des atouts maîtres de la puissance de l'esprit et du besoin incoercible de liberté de la nature humaine. Souvenons-nous toutefois que si l'essence de la guerre a toujours été une opposition de volontés, aujourd'hui notre monde vit en état de conflit permanent et que seule notre volonté décidera de notre sort. Puissons-nous n'en pas manquer!

P. A. de F.